

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

27 novembre 2025

NATIONALISATION D'ARCELORMITTAL FRANCE - (N° 2123)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

N° 417

**SOUS-AMENDEMENT**

présenté par  
M. Carbonnel et M. Fayssat

à l'amendement n° 327 de M. Jacobelli

-----

**APRÈS L'ARTICLE 2**

Compléter cet amendement par les mots :

« ainsi qu'une évaluation des risques financiers susceptibles d'affecter la viabilité du site ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement enrichit le rapport en y incluant une analyse des risques économiques, afin de fournir une vision plus complète de la situation du site d'Uckange.